



Consommation cannabis mineur

Par **karro85**, le **02/05/2010** à **08:54**

Bonjour,

Pendant ses vacances, mon fils de 16 ans s'est fait interpellé un soir par les gendarmes, a pris peur et s'est enfui. Après poursuite les gendarmes l'ont interpellé (avec menottes) et lors de sa déclaration mon fils a déclaré qu'il était en train de fumer du cannabis avec 2 copains qui avaient du cannabis sur eux et qu'il ne fumait que très occasionnellement pour essayer. Les gendarmes ont ensuite convoqué ses 2 copains de 15 ans pour les interroger. Il s'avère que c'est mon fils qui s'était procuré le cannabis.

Doit-il changer sa déclaration ou attendre une convocation au Parquet ?

Que risque-t-il ?

Merci par avance de votre aide.

Une maman qui s'inquiète.